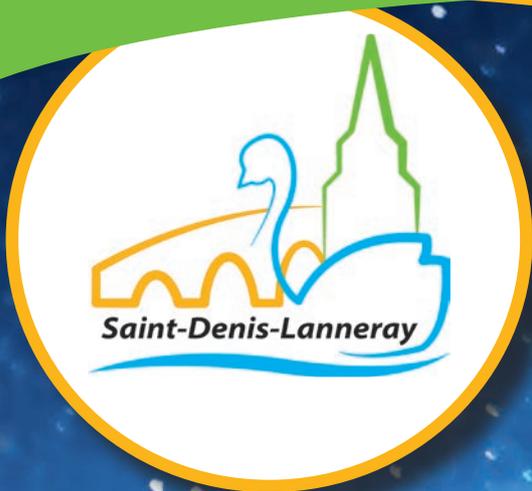


# SAINT-DENIS-LANNERAY

DÉCEMBRE 2022



INFOS N°12

Joyeuses  
Fêtes



## LE MOT DU MAIRE



Il y a un an, j'évoquais déjà la Covid. Si la situation s'est fortement améliorée, la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous et je ne saurais que vous inviter à continuer de prendre toutes les précautions possibles, en vue d'éviter une nouvelle épidémie de grande ampleur. Nous sommes tous sortis « différents » de cet épisode et la guerre en Ukraine est venue ajouter de la morosité, voire un certain pessimisme pour l'avenir : une inflation galopante, notamment au niveau du prix des énergies, de l'alimentation et des services.

Comme tout le territoire national, notre commune sera impactée très fortement en 2023 par les prix des énergies qui devraient être multipliés par trois. Mon prédécesseur et moi-même avons il y a déjà plusieurs années, initié des travaux et installations permettant de faire face aux défis économiques et écologiques qui sont les nôtres, comme par exemple - et c'est le plus visible - l'installation de lampes à led sur une partie de notre commune.

Les travaux se poursuivront bien sûr, jusqu'à une couverture totale de la commune et devraient nous permettre de réaliser, à terme, des économies importantes. Les illuminations de Noël seront réduites cette année et je reste persuadé que vous comprendrez cet effort particulier.

En 2022, les activités ont été nombreuses. Le centre aéré de juillet a fait le plein, nous avons pu offrir un joli feu d'artifice le 13 juillet et notre traditionnelle foire aux vins a été très fréquentée. Il y a peu - et je tiens à remercier les enseignants et les enfants des écoles - le centenaire de notre monument aux morts a été marqué de façon émouvante, en présence de nombreux parents et habitants de la commune.

Nous allons continuer en 2023 à mettre en œuvre différents travaux et animations, afin de contribuer à toujours plus améliorer la qualité de vie au sein de notre commune.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous invitons dès à présent à retenir la date du 27 janvier 2023 à partir de 19 heures, salle Gaston Beulay - Lanneray, pour la traditionnelle présentation des vœux.

Jean-Yves Panais

## PANNEAU POCKET

### SOYEZ INFORMÉS AVEC PANNEAU POCKET

Je reste informé sur ma commune

1 - Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant «PanneauPocket» sur AppStore ou PlayStore.

2 - Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le Cœur de couleur jaune situé à côté de son nom.



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

Depuis le 2 août 2021, tous les citoyens français demandant une nouvelle carte d'identité se verront délivrer systématiquement une carte sous ce format.

Elle possède une puce électronique, hautement sécurisée sur laquelle on retrouve : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, adresse, taille, sexe, date de délivrance de la carte et date de fin de validité. Elle contient également photo empreintes digitales obligatoires sauf pour les mineurs de moins de douze ans.

Un tel dispositif existe déjà sur les passeports et permet de renforcer la lutte contre les faux documents et l'usurpation d'identité.

La durée de validité de la nouvelle carte est de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Pour effectuer la démarche d'obtention de votre nouvelle Carte Nationale d'Identité, c'est aux mairies de CHATEAUDUN, BONNEVAL et CLOYES-LES-3-RIVIERES que revient cette compétence.



## MANIFESTATIONS A VENIR

**Sous réserve que ces manifestations soient maintenues en raison des mesures sanitaires en vigueur.**

### FÉVRIER

- 11 février :** Assemblée Générale - Am. des Anciens Élèves
- 25 février :** Loto - Union Sportive Pontoise

### MARS

- 4 mars :** Stage danses traditionnelles - Eskisse
- 27 mars :** Repas - Les Aînés du Temps Libre

### AVRIL

- 23 Avril :** Randonnée pédestre - Am. des Anciens Élèves

### Vœux

La cérémonie des vœux aura lieu dans la salle Gaston-Beulay **le vendredi 27 janvier 2023 à partir de 19h00.** La population y est chaleureusement invitée.

### HORAIRES COMMUNAUX PENDANT LES FÊTES

La Mairie sera fermée lundi 26 décembre 2022.  
L'Agence Postale Communale sera fermée du 19 au 23 décembre, les 23 et 30 décembre 2022 et 2 janvier 2023.

## ÉNERGIES



L'augmentation du coût des énergies, nous a amené à réfléchir sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue à la préservation de la biodiversité à travers la lutte contre les nuisances lumineuses.

Concernant l'électricité, la facture pour 2023 sera multipliée par 3.

Il se pose donc la question « doit-on couper l'éclairage public une partie de la nuit ? ».

La commune a déjà commencé son renouvellement des lampes, par de l'éclairage led, qui permet de diviser par 4 (suivant le modèle remplacé) sa consommation et de limiter la pollution nocturne comme le prévoit la loi.

La compétence éclairage public est à la charge de « Énergie Eure-et-Loir » qui finalise son étude pour couper la lumière entre 22h00 et 6h00 du matin comme le souhaite le Conseil Municipal.

A ce jour, pour reprogrammer le temps d'allumage, il faudrait changer une partie des armoires de commande engendrant des frais à hauteur de 10 000.00 €, sans pour autant continuer le renouvellement des lampes et peut-être causer des dysfonctionnement (drivers électronique). Nous préférons continuer notre investissement dans les lampes leds, en choisissant une programmation individuelle d'extinction. Ceci permettrait de pérenniser le fonctionnement de la vidéoprotection et probablement de conserver l'éclairage Route Nationale pour des raisons de sécurité (voie traversante).

## Naissances

**Ambre HUCHET**, née le 6 juillet 2022 à Le Coudray (28), 2, bis rue du Stade

**Ethan HUBERT**, né le 8 juillet 2022 à Le Coudray (28), 35, rue de la Mairie

**Victorien LAITHIER**, né le 29 juillet 2022 à Le Coudray (28), 173, rue des Roses

**Eloïse PONS**, née le 7 août 2022 à Le Coudray (28), 15, bis Touchémont

**Sasha PONS**, né le 7 août 2022 à Le Coudray (28), 15 bis Touchémont

**Charlie PARTOT**, née le 3 octobre 2022 à Vendôme (41), 47 rue de la Mairie

**Ezra VANDE CASTEELE**, né le 16 octobre 2022 à Chambray-lès-Tours (37), 81 Route Nationale

**Aria RAMINOSOA VANBRUSSEL**, née le 1<sup>er</sup> novembre 2022 à Le Coudray (28), 179 rue des Roses

**Salomé AVIGNON**, née le 9 novembre 2022 à Vendôme (41), 5 rue des Coquelicots

## Mariage

*Nathalie Declercq et Joël Sallé*  
27 rue des Roncettes, le 30 juillet 2022

*Colette Morin et Eric Poulain*  
8 rue des Abouettes, le 17 septembre

## DÉCÈS

**Annette CAMP (92 ans)**, le 5 juillet 2022, 24 rue des Roncettes

**Gérard LAVIGNE (92 ans)**, le 14 août 2022, 1 rue de la Foucauderie

**Madeleine BOISSONNET (92 ans)**, le 22 août 2022, 26 rue des Tourterelles

**Marcelle CHAILLOUX (69 ans)**, le 12 septembre 2022, 21 rue des Anémones

**Roger MARTIN (92 ans)**, le 20 septembre 2022, 54 rue de la Mairie

**Maurice ROCHER (89 ans)**, le 24 septembre 2022, 5 Etang de la Bretâche

**Patrice LAIGRET (62 ans)**, le 8 novembre 2022, 89 rue des roncettes

**Emmanuel BODET (48 ans)**, le 16 novembre 2022, 1 ruelle de Saint Avit





## QUOI DE NEUF À LA MATERNELLE EN 2023 ?

Nous avons accueilli **une nouvelle collègue Mme Else BESLE** sur le troisième poste au sein de notre école .

Une nouvelle service civique, Melle Maëlle DANTAN, officie sur les trois classes. De plus des stagiaires CAP petite enfance sont déjà présentes et prévues jusqu'en janvier et les portes restent ouvertes à de nouvelles demandes.

Avec tous ces adultes de nombreux projets sont déjà élaborés et vont progressivement, tout au long de cette nouvelle année scolaire, voir le jour.



### Le thème de l'année étant la gourmandise

les ateliers cuisines font une grande réapparition grâce à la présence de nombreux et fidèles parents d'élèves présents dans les trois classes.



Nos jardins réaménagés par les services municipaux, nous ont permis de fructueuses récoltes que nous avons su exploiter.

Du **projet céramique** avec l'artiste Estelle DUPEN découlera des gites à insectes, mangeoires et fontaines pour oiseaux d'aspects insolites. L'art dans tous ses états permettra d'afficher tout un rayon pâtisserie au jardin.

Grâce à la présence de Céline ABLANCOURT, professeur de musique, **un spectacle de fin d'année** réglera les oreilles de chacun. Surprise !

Nous reconduisons **les rencontres sportives** USEP, cette année course d'orientation, jeux d'opposition et randonnée.

Notre présence sur les lieux d'expositions, événements et salons sera de mise.

**Art postal ZARBO** : thème « Nature ouverte à tous », salle Saint-André à Châteaudun,

**Salon du livre CRAP** thème « Promenons-nous dans les bois », salle Gaston-Couté à Châteaudun. Ecolire : thème « Raconte ART ».

**Sorties, spectacles et intervenants culinaires ponctueront 2023.** Cela promet une année riche en découvertes sensorielles et didactiques. Ajoutons sensibilisation à la consommation, à l'alimentation, au



Enfin pour conclure, nous avons d'ores et déjà bien ouvert le thème de l'année par notre **goûter d'Halloween** en cette fin de première période. Tout était délicieux !

Catherine POUSSET, directrice.

## LES PROJETS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Après un été indien plus que chaud pour une rentrée scolaire, nous voici bien engagés dans cette année avec quelques modifications, notamment sur les enseignants et les classes.

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

122 élèves sont actuellement inscrits pour la rentrée : 27 CP, 24 CE1, 23 CE2, 21 CM1, 27 CM2.

**L'équipe pédagogique est la suivante :**

**CM2 M. Ellin, CM1 Mme Chaumette, CE2 Mme Legrand, CE1 M. Gérault et Mme Marion, CP Mme Roux.**

Une enseignante titulaire remplaçante est affectée sur l'école : Mme Louise Chardon.

Nous comptons également 2 A.V.S. qui s'occupent des élèves les plus en difficulté : Mmes Ferrand et Michau.

L'école a recruté une volontaire pour une mission de service civique. Elle co-intervient dans les classes ou dans les différents projets de l'école : Morgane Hette.

### LES PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR CETTE ANNÉE :

Profession sport avec Jude, notre nouvel animateur sportif de Profession Sport, piscine (toutes les classes iront à Châteaudun, cinécole (3 films dans l'année), intervention du volley club de Châteaudun pour les classes de CE2, CM1 et CM2, chorale d'école, intervention sur les rivières pour les cycles 2 et 3, projets divers avec la médiathèque de Châteaudun, intervention du lycée de Nermont sur l'hygiène et la santé, théâtre (en attente de réponse), sortie vélo en juin 2023.

Notre projet « jardin » débutera au printemps (environnement, éco-responsabilité).

Pour la chorale, Céline Ablancourt interviendra toutes les semaines à partir du 7 novembre (tous les lundis). Le thème retenu est celui des différents styles musicaux depuis le début du XXème siècle. Une restitution du travail aura lieu le jour de la kermesse, le vendredi 30 juin.

### DERNIÈRE MINUTE :



Les élèves, après un cycle endurance, ont couru, jeudi 20 octobre, pour le zoo refuge de la Tanière.

M et Mme Violas, directeurs du zoo refuge sont intervenus à l'école afin d'évoquer les missions de la Tanière (sauvetage, soin...) et leur fonctionnement.

Les enfants ont ainsi récolté de quoi nourrir un lion pendant 16 jours !

**La cérémonie du 11 novembre** a permis de voir et entendre les élèves lire des textes, chanter et jouer la Marseillaise, accompagnés de notre nouvelle porte drapeau de l'école, Emma Grenet, sous le regard impressionné des autorités et du public.

*Le Directeur, Stéphane Gérault*



## ANIMATIONS

### UNE BONNE 39<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FOIRE AUX VINS

La 39<sup>e</sup> édition de la foire aux vins et aux produits régionaux a été un bon cru pour les viticulteurs qui ont retrouvé leur clientèle habituelle. Les métiers de bouche ont également bien travaillé pour certains, un peu moins pour d'autres. Les nouveaux exposants se sont bien intégrés et seront présents l'année prochaine.

La restauration a connu une belle affluence, même si pour un prestataire, ça a été la douche froide, le concept était novateur, il n'a pas accroché les clients.



Les animations par Concept Music et les différents groupes ont reçu une bonne audience surtout en fin de soirée.

Cependant malgré cela, il va de soi que nous avons perdu du public, la foire est vieillissante, tous les acteurs présents sentent bien que la nouvelle génération n'est pas au rendez-vous, que ce soient

commerçants ou public.

Nous réfléchissons pour l'année prochaine et donc pour la 40<sup>e</sup> édition à nous recentrer sur la jeunesse, pour ramener ce potentiel qui nous fait défaut aujourd'hui. Plusieurs pistes ont été envisagées par la commission animation, nous y travaillons afin de redynamiser cet événement.

Mais ne noircissons pas le tableau, avec les commerçants et le public nous avons passé début septembre cette foire dans la bonne humeur avec de réels moments de convivialité.

Alors, alors, à l'année prochaine !



### NOS ANCIENS À TABLE

185 habitants de la communes âgés de plus de 70 ans ont participé le samedi 8 octobre à l'Espace Jean-Moulin au repas offert par la commune via le CCAS (Centre communal d'action sociale). Le traiteur était l'Ascalier de Brou et l'animation musicale signée Philippe Chevereau. Chrystelle Rochette, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux personnes âgées, a fait venir devant la scène les deux doyens du repas : Charlotte Marais, 96 ans et Gérard Venot, 93 ans. Ils ont été félicités par Jean-Yves Panais, maire, le député Philippe Vigier et les membres du CCAS. Le banquet s'est déroulé dans une excellente ambiance et s'est terminé par un sympathique petit bal. Un colis a été porté aux 190 personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas pu assister au repas.

### UN PREMIER FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 10 septembre dernier, au centre Leclerc, s'est déroulé un Forum des associations avec une douzaine de participants.

Le bilan est positif pour cette première ! Des demandes de renseignements, des inscriptions, des découvertes, il y en avait pour tout le monde.





## UN 11 NOVEMBRE SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR ET DE L'HISTOIRE

Nous étions nombreux le vendredi 11 novembre à nous réunir devant nos monuments aux morts pour célébrer le 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la grande guerre de 1918.

Monsieur Le Maire et son conseil municipal, entourés des anciens combattants et pompiers ainsi qu'un grand nombre d'administrés de notre commune ont procédé aux dépôts de gerbes sur nos monuments aux morts.

Il faut souligner également l'implication importante des enseignants et des enfants de notre école communale qui sont intervenus pour célébrer les 100 ans de la construction du monument aux morts de Saint-Denis-les-Ponts.

## NOTRE MONUMENT AUX MORTS À 100 ANS

Pour célébrer les cent ans du monument aux morts les élèves de CM2 ont interprété un texte sur l'histoire du monument écrit par Bertrand Arbogast. En voici quelques extraits.



### LA LEÇON D'HISTOIRE

*Nous venons tous ensemble de rendre hommage aux habitants de la commune morts pour la France pendant la première guerre mondiale. Nous sommes devant le monument construit en leur mémoire, savez-vous quel âge il a ?*

Il a tout juste 100 ans. Par délibération du 15 juin 1921, les élus ont décidé d'élever un monument aux morts et une souscription publique a été lancée. Les habitants participeront généreusement à réunir la somme nécessaire. La commande a été passée auprès de MM. Gouin et Durand, carriers à Thiville.

*Il a couté cher ?*

4500 francs de l'époque, cela ferait aujourd'hui 4490 euros. La moitié de cette somme a été payée par la souscription.

*Que sait-on sur l'inauguration du 8 octobre 1922 ?*

Elle a largement été commentée dans les journaux et les photos montrent que la foule était très importante. Outre les habitants de la commune, des gens de toute la région étaient présents.

*Qui était le maire à l'époque ?*

Monsieur François Clotaire Pie. Il est né en 1877 et était agriculteur. Il a été élu adjoint en 1908 et est devenu maire en 1919 et le resta jusqu'en 1935. Il est décédé en 1961.



*Il a dû faire un beau discours !*

Oui très beau On va juste lire la fin où il évoque les soldats de Saint-Denis morts pendant la guerre.

« Leur suprême espoir, leur suprême consolation, était qu'en donnant leur vie, ils tuaient la guerre et que de nouveaux conflits entre peuples ne pourraient se reproduire.

Nous, les survivants, nous nous efforcerons de réaliser leurs généreuses aspirations, c'est-à-dire la fraternité des hommes dans le travail et la paix.

En travaillant ainsi pour l'Humanité entière, nous aurons répondu au vœu de nos glorieuses victimes qui se sont sacrifiés pour la paix du Monde ».

*Ils ont pris un verre après ?*

Oui un grand vin d'honneur a rassemblé toute la population présente, mais avant, les enfants des écoles ont chanté l'Hymne de Victor Hugo.

*Dernière chose, il n'y a pas que les noms des morts de 14-18 sur le monument ?*

Hélas non. Après la première guerre mondiale, les Français disaient c'était la Der des Ders. Ce ne fut pas le cas, il y eut la seconde guerre mondiale et plusieurs conflits dans le monde. D'autres noms ont été gravés sur ce monument. On peut rêver qu'il n'y en ait plus jamais d'autres !

## FÊTES ET LOISIRS PONTOIS

La saison 2022-2023 a bien débuté. La plupart des sections (et surtout la gym) ont connu une hausse de leurs effectifs.

Les activités Arts du Cirque (de nouveau ouvert aux enfants en plus des adultes) et Taekwondo peuvent encore accueillir de nouveaux adhérents. Un cours d'essai est possible.

Vous pouvez aussi venir essayer l'Aïkido, art martial de défense, le Hip-Hop (encore quelques places disponibles suivant les âges) et pour les moins sportifs, le Scrap-Booking.

**Pour tous renseignements : 06 10 25 73 35 ou 06 72 32 82 02 ou par mail : fetesetloisirspontois@outlook.com.**

Faire partie d'une association, c'est aussi faire vivre nos petites communes en participant à leur dynamisme, en rencontrant de nouvelles personnes, en créant du lien ... Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !

## LE TENNIS CLUB PONTOIS

### Formules découverte tennis 2023

Le Tennis Club Pontois vous invite à découvrir (ou redécouvrir) la pratique du tennis pendant un trimestre au tarif de 10 € pour les enfants et 20 € pour les adultes, cotisation au club et licence FFT comprises.

Cette offre découverte est accessible à tous, débutants ou anciens licenciés.

**Pour tous renseignements, contactez le club au 06 07 14 14 95.**

## DU FOLK AVEC ESKISSE

L'association ESKISSE anime toutes les deux semaines deux ateliers d'initiation aux danses traditionnelles pratiquées dans les bals folk et Fest-Noz : danses collectives, de couples ou individuelles, chants à danser, sur des musiques d'ici ou d'ailleurs (Bretagne, Berry, Irlande, Québec...), le lundi soir à Bonneval (20h30) et le mardi soir à Mainvilliers (21h).

Le groupe Folk en Vrac est composé de membres de l'association et assure l'animation de manifestations variées : bal

folk, concert de musiques traditionnelles, chants de marins ou chansons d'auteurs (Brassens, Moustaki, Brel, Ferrat...), stages de danses, musique en déambulation... Dans des lieux parfois improbables : festival, bar, salle de spectacle, sentier ou refuge alpin...



L'activité de l'association est bien répartie après un long passage à vide du au covid.

- **Fin juin**, nous avons animé le bal de clôture du festival du cirque au petit château de la Brosse à Nottonville
- **Début juillet** c'était l'animation d'un stage de danses suivi d'un bal à Saint Chély d'Aubrac
- Puis, la **participation au festival de musiques irlandaises** de Tocane Saint Apre dans le Périgord.
- **Début août**, une tournée dans les refuges de la Maurienne avec les instruments de musiques sur le dos.
- **Début septembre** nous avons fêté les trente ans de l'association « les petits Louis Laplanche » à Villiers sur Loir. 200 musiciens et danseurs se sont rassemblés à cette occasion.
- Le 8 octobre, concert et bal à Sargé sur Braye en partenariat avec le groupe Zangora (musiques des Balkans)

### Les manifestations prévues :

- Concert (18h) et bal (21h) à la salle des fêtes de Bonneval en partenariat avec l'association Kadanse, le samedi 14 janvier.
- Stage de danses traditionnelles du sud-ouest à la salle des fêtes de Lannerau le samedi 4 mars.
- Concert du groupe irlandais Galway le vendredi 31 mars et bal folk le samedi 1<sup>er</sup> avril à la salle des fêtes de Mainvilliers.

### Pour tous renseignements :

Anne-Marie DANTAN  
ou Jean-Jacques PETAT  
n°3, rue du Meslay à LANNERAY.  
Tél. 02 37 96 11 96  
folkenvrac@gmail.com

## CLUB DU 3E ÂGE : C'EST LA FIN

Le club du 3<sup>e</sup> âge de Lannerau fermera ses portes le 31 décembre 2022.

Après une ultime réunion le 6 novembre dernier, les derniers adhérents ont voté à l'unanimité la fin du club.

En effet il n'y avait presque plus d'adhérents. Après avoir été plus d'une soixantaine à la fondation du club en 1975, nous n'étions plus qu'une dizaine. Tous âgés nous ne pouvons plus faire nos activités (lotos, concours de cartes), qui nous permettaient de faire quelques sorties spectacles avec déjeuner. Bon vent à nos aînés.

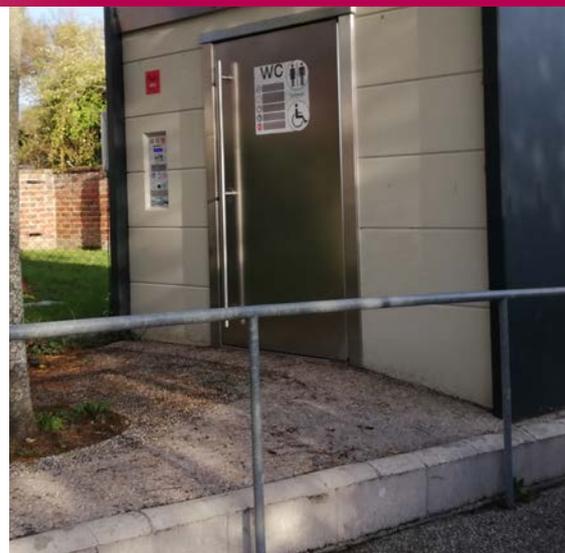
## UN BON BILAN POUR CARTABLE ENCHANTÉ

L'APE Cartable Enchanté Pontois dresse un bilan très positif de l'année écoulée. Les actions menées par l'association, avec le soutien indéfectible des parents d'élèves et des enseignants, ont permis de récolter 6900 € pour les écoles Robert Desnos.

La mobilisation est toujours au rendez-vous et nous espérons qu'elle le sera encore pour l'année à venir. Au programme dans les prochains mois : tombola, chasse aux œufs, collecte de papier, kermesse et autres animations plébiscitées par petits et grands.



Les travaux sont terminés au parc de Lanneray



Les toilettes publiques de Lanneray sont opérationnelles



Les trottoirs rues du Meslay, des Bois, de la Monnetière, du Clos de la Croix, l'impasse du Pont Buché ont été goudronnés.



Nouvel enrobé au Chemin de la Folie



Fin de l'enfouissement des réseaux rue du Stade et rue des Roses

La Route Nationale a fait l'objet d'un nouvel aménagement paysagé.



Remplacement de 91 lampes de l'éclairage public



Rénovation des toilettes de l'école élémentaire par les services techniques



Piquetage et enduit des murs du cimetière de Lanneray par les services techniques

## INFOS PRATIQUE

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Ministère de la République et de la Solidarité  
17 rue ANTOINE LOMBAUD  
69001 LYON

I-0	Entre 3 & 6 mois	A vous de jouer	Entre 7 et 9 mois	Entre 8 & 12 mois
Recensement en mairie	Mise en compte par le CDAJ	Utilisation de votre propre matériel	Présence de votre carte de recensement	Participation à votre JDC

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes Français, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat. Sont concernés les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2007 se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie vous remettra alors une « attestation de recensement ». Celle-ci vous sera réclamée pour toutes inscriptions à examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée ...)

## DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS

A cette période de l'hiver, nous vous rappelons que chaque particulier est tenu d'entretenir (déneiger...) le trottoir au droit de sa propriété.

Vous serez tenu pour responsable en cas d'accident (chute...) causé par le non-respect de cette réglementation (arrêté municipal du 30 janvier 1998).

Si vous êtes dans l'incapacité physique de pouvoir entretenir et déneiger le trottoir sachez que vous pouvez faire appel aux services d'une association ou d'un service extérieur afin d'accomplir ces tâches.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 02 37 45 19 04.



CONSEIL GRATUIT,  
NEUTRE ET  
PERSONNALISÉ

## VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT VENEZ CONSULTER UN(E) JURISTE DE L'ADIL.

(AGENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

Des **juristes spécialisés(e)s en droit immobilier** répondent à toutes vos questions logement qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou fiscal.

Pour tout savoir sur : les **relations propriétaires-locataires**, les étapes de l'**achat** d'un logement, les aides à l'**amélioration** de l'habitat, la **fiscalité**, la **copropriété**, l'**urbanisme**, les **relations de voisinage**, n'hésitez pas à les consulter :

Par téléphone :  
**02 38 62 47 07**

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 16h00

Sur RDV à **MAINVILLIERS** :

Esplanade Martial Taugourdeau  
3 rue Philarète Chasles

Ou dans le cadre de permanences  
départementales

Pour connaître les permanences et/  
ou prendre RDV : **02 38 62 47 07**



**adil** 45-28

adil@adil45-28.org  
www.adil45-28.org

Realisation : Photo: Gaucher 06 22 55 54 95 - illustration : @penaou.com

## Le Grand Châteaudun relais de l'emploi

novembre 2022

Vous recherchez un emploi ? Le Grand Châteaudun vous aide dans cette démarche. Une plateforme digitale recensant les emplois du sud de l'Eure-et-Loir vous permet désormais d'accéder directement aux offres des entreprises à proximité de chez vous. Plus de 100 CDI à pourvoir !



Scannez le  
QR code

Retrouvez l'ensemble de ces  
offres sur :

**grandchateaudun.fr/  
offres-emploi-territoire**

De l'emploi dans des domaines très variés :  
ingénierie, tertiaire, artisanat, industrie ... Venez  
trouver l'offre qui vous correspond !

bienvenue@grandchateaudun.fr

LE GRAND  
**HÂTEAUDUN**  
Communauté de Communes



@grandchateaudun



@grandchateaudun



@grandchateaudun

## ■ BROYAGE DES VALLÉES

Sur la commune historique de Lanneray, les vallées agricoles sont broyées annuellement depuis de nombreuses années. Auparavant il était demandé une participation financière de 2 € par hectare aux propriétaires par le biais de l'association foncière.

Depuis la création de la commune nouvelle, l'association foncière a été dissoute et le broyage des vallées est pris sur le budget communal.

Par contre, il a été demandé aux agriculteurs de laisser une bande de terrain non déchaumée le long des vallées ce qui n'est pas respecté sur certaines exploitations. En conséquence, pour l'année 2023 si ces consignes ne sont pas respectées après constat de l'entreprise, les vallées identifiées ne seront plus broyées.

## ■ TRANSPORT SCOLAIRE

Nous entrons dans la période hivernale, en cas de neige ou de verglas, il est fort possible que le transport scolaire soit interrompu. Pour vous parents, les routes paraissent dégagées, mais si un arrêté préfectoral interdit la circulation, le transporteur ne peut aller contre cette décision.

**Afin de vous informer en temps et en heure de ces interruptions :**

- vous serez averti par SMS via Remi ou vous pouvez également consulter le site internet du Conseil Régional  
**www.remi-centrevaldeloire.fr**

## ■ INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE - RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024

Jeunes parents, n'oubliez pas d'inscrire, dès maintenant, vos enfants nés en 2020 et janvier, février et mars 2021, pour la rentrée de septembre 2023 auprès des services de la Mairie.

**Pour le bien de nos petits, nous mettons à votre disposition :**

- la garderie : de 7h30 à 18h, le midi jusqu'à 12h10 pour permettre aux parents qui travaillent d'avoir le temps de récupérer leurs enfants
- le restaurant scolaire
- le transport scolaire gratuit

## ■ LISTE DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS

### Ecole Élémentaire

Madame ROUX Clémentine (CP)  
Madame CHENEAU Cindy (CE1)  
Madame OLIVIER Léna (CE2)  
Madame ROULLEAU Magali (CE2)  
Monsieur BIREMBAULT Olivier (CM1)  
Madame DOUCET Alexandra (CM1)  
Madame COSSET Cécile (CM2)  
Monsieur GRENET Pascal (CM2)

### Ecole Maternelle

Madame WEITZ Pauline (PS)  
Madame OLIVIER Léna (PS)  
Madame BUREL Anne-Sophie (MS)  
Monsieur CESSAC Sébastien (MS)  
Madame ROULEAU Magali (GS)  
Monsieur GUILLEMET Marc (GS)



## Le Pays Dunois moteur de l'attractivité du territoire

Le **Pays Dunois** regroupe 42 communes, 2 Communautés de Communes et 86 représentants élus. **Hugues d'Amécourt** est le Président depuis 2020, il a succédé à Maurice Dousset, Philippe Vigier et Philippe Duprieu.

### Un territoire de projets

Le Pays Dunois est la "porte d'entrée" des contrats avec l'**Europe**, l'**Etat** et la **Région**. En 25 ans, nous avons bénéficié de 41 millions d'euros de subventions qui ont permis de mobiliser 190 millions d'euros. Ces aides financières soutiennent la création d'emplois, des projets économiques, culturels, touristiques et sportifs qui **participent à votre quotidien**. Le Pays Dunois est le lieu par excellence de la concertation entre tous les acteurs : élus, administrations, associations, agriculteurs, acteurs sociaux.



MSP Cloyes les 3 Rivières



Le Pays Dunois a élaboré un **projet de développement durable** qui passe par la mise en place d'un **SCoT**. Le Schéma de Cohérence Territoriale planifie l'aménagement du territoire sur 20 ans et met en cohérence les documents d'urbanisme. Il est la référence pour les PLUi, PLU, cartes communales...

Bien manger au quotidien, le Pays Dunois y participe !

Le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie nous a permis avec la Communauté de Communes Coeur de Beauce d'obtenir un **PAT**. Le Projet Alimentaire de Territoire Beauce Dunois est la rencontre entre les circuits courts, l'environnement et la diversification agricole qui permettra d'expliquer à tous les usagers (écoliers, entreprises, particuliers) qu'une **alimentation saine, locale et durable** est à encourager et à développer sur notre territoire.



City-stade Jallans

### Le Pays Dunois au cœur du développement touristique et culturel

La carte « **Balades à vélo dans le Dunois & le Vendômois** » est disponible gratuitement sur le territoire. Elle regroupe 8 boucles cyclo-touristiques **Pays à Vélo** matérialisées par de la signalétique directionnelle. 3 conventions de partenariat ont été signées avec les clubs cyclo locaux afin qu'ils assurent une surveillance de ces boucles.

Deux **Guides du Routard** ont pu voir le jour grâce au travail associé des équipes du Pays Dunois. Un premier Guide en 2018 « Vallée du Loir » et un second, nouveauté 2022 « Vallée du Loir à vélo » sont disponibles. Ils vous permettront de découvrir la rivière et ses alentours d'Illiers-Combray à Angers.

Le **Pass' Découverte en Pays Dunois**, créé depuis 2014, regroupe à ce jour 30 sites touristiques : patrimoine, musées, activités et loisirs. Ce document est gratuit. Les visiteurs obtiennent des tarifs réduits dès leur deuxième visite.

Le **Prix du Manuscrit de la Beauce et du Dunois** créé en 2004 a pour objectif de valoriser des ouvrages non publiés qui ont une relation directe avec le territoire la Beauce et le Dunois. La notoriété a franchi les limites du département puisque certains manuscrits sont devenus des succès éditoriaux. Depuis 2009, un Prix du Manuscrit Jeune a été développé en deux catégories : individuelle et collective.

### Le Pays Dunois tient compte de l'avis de ses habitants

L'implication des citoyens dans la vie du territoire est une exigence pour nous. Le **conseil de développement** rassemble les forces vives qui participent au développement d'actions liées à votre quotidien. N'hésitez pas à nous rejoindre pour **devenir acteur du territoire**. Retrouvez **toute l'actualité du syndicat et de ses partenaires** sur le site internet, YouTube, Facebook et Instagram.

Syndicat du Pays Dunois - 11 rue de la Madeleine 28200 CHÂTEAUDUN  
02 37 96 63 96 - secretaire@pays-dunois.fr  
www.pays-dunois.fr



Scannez Moi

